

LE PRESIDENT.

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **Arts, Lettres, Langues/ Science Techniques** mention **Acoustique et musicologie** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 1
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Christine Esclapez <u>Suppléant(e)</u> : Antoine Gonot <u>Liste des membres :</u> -Membre titulaire : Charles de Paiva Santana / suppléant : Julien Ferrando -Membre titulaire : Mathieu Barthet / suppléant Mitsuko Aramaki - <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres :</u> -Membre titulaire : Solvi Ystad / suppléant Richard Kronland-Martinet.
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> :Christin Esclapez <u>Suppléant(e)</u> :Antoine Gonot -Membre titulaire : Charles de Paiva Santana / suppléant : Julien Ferrando -Membre titulaire : Mathieu Barthet / suppléant Mitsuko Aramaki <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres :</u> -Membre titulaire : Solvi Ystad / suppléant Richard Kronland-Martinet.

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type Musicologie et Création

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Christine Esclapez

Suppléant(e) : Antoine Gonot

Liste des membres :

-Membre titulaire : Charles de Paiva Santana / suppléant : Julien Ferrando

-Membre titulaire : Mathieu Barthet / suppléant Mitsuko Aramaki

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

-Membre titulaire : Solvi Ystad / suppléant Richard Kronland-Martinet.

Parcours-type Ingénierie Conception Sonore

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Antoine Gonot

Suppléant(e) : Christine Esclapez

Liste des membres :

-Membre titulaire : Charles de Paiva Santana / suppléant : Julien Ferrando

-Membre titulaire : Mathieu Barthet / suppléant Mitsuko Aramaki

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

-Membre titulaire : Solvi Ystad / suppléant Richard Kronland-Martinet.

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 14/11/2024

Guy Le Thiec
Directeur de l'UFR ALLSH

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen l'UFR ALLSH

